

**Délibération 31/2025**

**COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY**  
**DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL**  
**SEANCE DU 05 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le vingt-neuf Août deux mil vingt-cinq, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur. Jacques RIVIERE, Maire.

**Etaient présents** : Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Corinne COURCIER, Stéphane BRULARD, Mélodie LEGALLOIS, José PEREIRA, Christophe REFFIENNA.

**Absents excusés** : Ronan LE GALL DU TERTRE, Carole MACHARES pouvoir à Corinne, COURCIER, Béatrice MARAND, Yvon PERROT

**Absents non excusés** :

**Secrétaire de séance** : Corinne COURCIER

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Madame Corinne COURCIER a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 01 Juillet 2025.

**Délibération pour la signature de la convention pour la mise à disposition du préau de l'école pour l'association ASC MEZIERES**

Monsieur Le Maire, fait lecture de la convention pour la mise à disposition du préau de l'école et de la bibliothèque au profit de l'association ASC MEZIERES pour des activités de gym séniors, Pilates et activités artistiques pour les enfants.

Après délibération,

Le conseil municipal vote à l'unanimité la convention et autorise Monsieur Le Maire à la signer.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Jacques RIVIERE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous/Préfecture le : 08/09/2025  
Et publication ou notification du : 08/09/2025  
AUNAY SOUS CRECY, le 08/09/2025

